



Le 23 janvier 2024, à vingt heures quinze minutes en La Bigottière se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de BIGNON Véronica, Maire, convoqués le 17 janvier 2024

Nom des élus présents : BIGNON Véronica, LOUVEAU Thierry, MAURAS Thierry, REY Laurent, GENDRY Sébastien, MOCAËR Martial, RAMEL Nathalie

Absents excusés donnant pouvoir : JOLY-CRETOIS Valérie donne pouvoir à Mme BIGNON Véronica

Absents excusés Mme LECONTE Christine et JUSTOME Catherine

Secrétaire de séance : GENDRY Sébastien

Selon l'article L2121-15 du CGCT, le conseil municipal a adjoint au secrétaire élu, une secrétaire auxiliaire en dehors de ses membres et qui ne participent pas aux délibérations : Catherine Le Roi, secrétaire de mairie

Mme le maire constate que le quorum est atteint : Les membres présents à la séance sont au nombre de 7/10

Le Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 décembre 2023 a été approuvé à l'unanimité.

Délibération	Objet de la délibération	Vote
2024-01	Délibération pour fixer le tarif « commune » de la salle des fêtes pour les employés communaux titulaires	Approuvée à la majorité
2024-07	Délibération pour une demande de subvention DETR/DSIL pour l'Aménagement d'un cheminement sécurisé pour les scolaires	Approuvée à l'unanimité
2024-08	Délibération pour fixer un tarif de location de la salle des fêtes (commune et hors-commune) pour un jour complémentaire lors de week-ends prolongés	Approuvée à l'unanimité
2024-09	Délibération renouvellement de la ligne de trésorerie	Approuvée à l'unanimité

Le 25/03/2024,

La secrétaire de séance, M. GENDRY Sébastien et Mme Le Maire, Mme Bignon Véronica